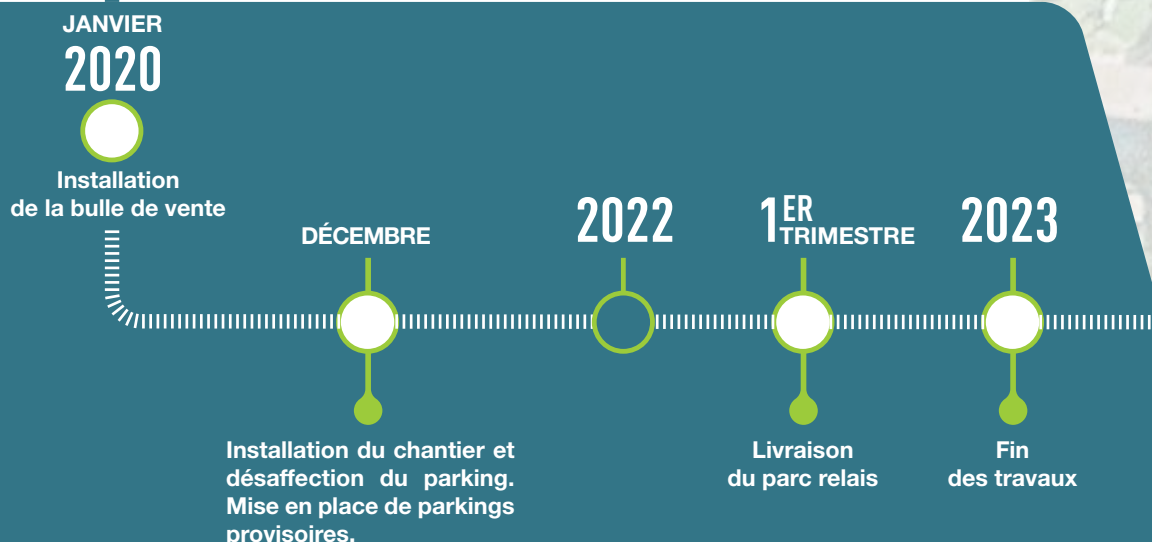


AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE : LES TRAVAUX DÉMARRENT

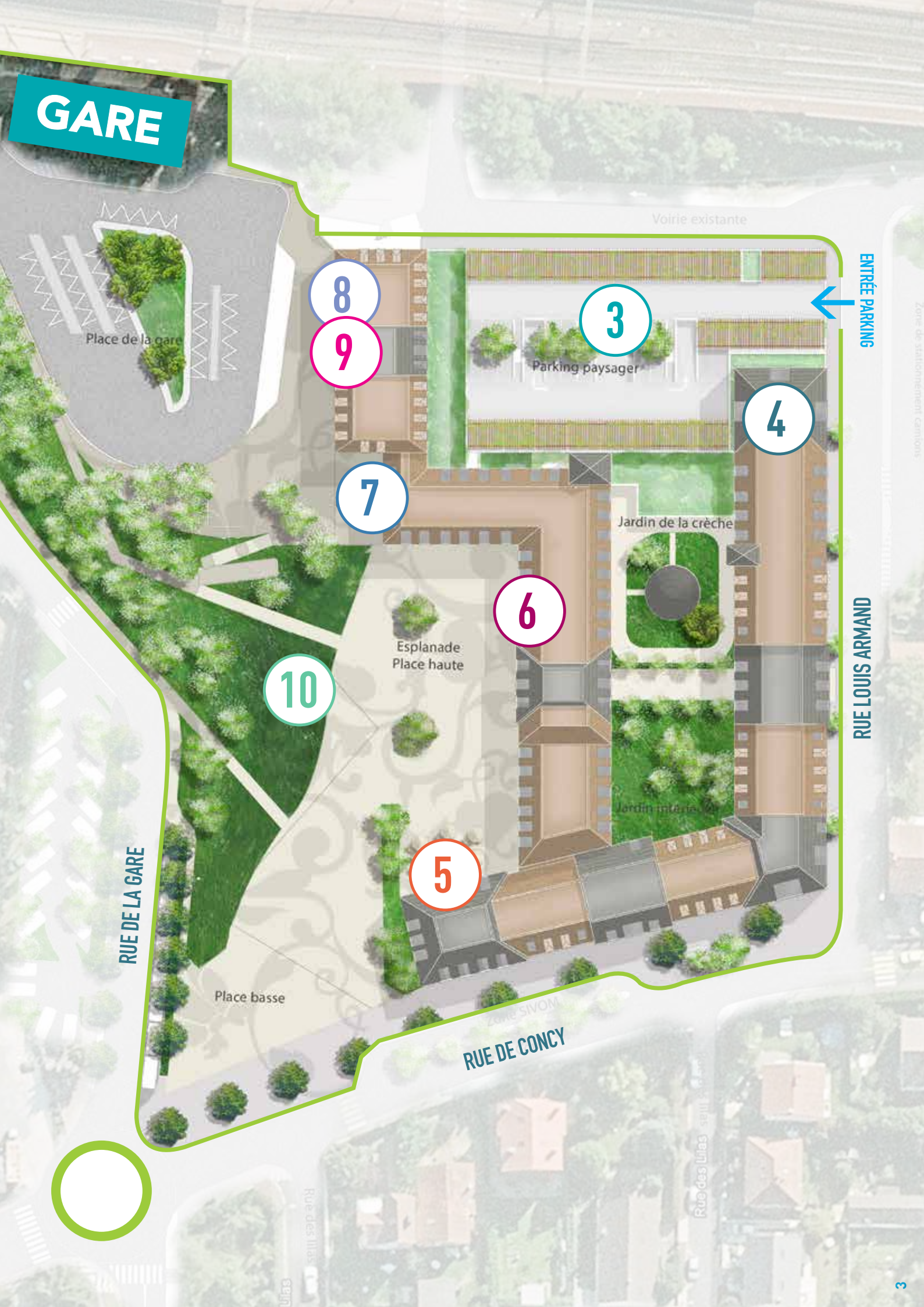


LE QUARTIER DE LA GARE EN 10 POINTS

- 1 Un projet issu de trois concertations avec les Yerrois
- 2 Un projet équilibré financièrement, sans aucun coût pour les Yerrois
- 3 Un parking public de 400 places
- 4 Des logements dont des studios pour nos jeunes
- 5 Des boutiques complémentaires à celles de la Ville, une brasserie et une moyenne surface nouvelle génération
- 6 Une crèche de 40 berceaux
- 7 Une antenne de Police municipale
- 8 Les locaux de Pôle Emploi
- 9 Les locaux de la PMI (Petite Enfance)
- 10 Une grande place arborée



GARE



8

9

3

4

7

6

10

5

ENTRÉE PARKINGS

RUE LOUIS ARMAND

RUE DE LA GARE

RUE DE CONCY

Voirie existante

Place de la gare

Parking paysager

Jardin de la crèche

Esplanade Place haute

Jardin intérieur

Place basse

ZONE SIVOM

Rue des Lilas

Rue des Lilas

Zone de stationnement Camions

UN NOUVEAU VISAGE POUR LE QUARTIER DE LA GARE



C'est un projet de longue haleine qui va prochainement voir le jour.

La première esquisse du projet présentée en 2006 avait fait l'objet d'une première concertation auprès des Yerrois, qui ont confirmé leur intérêt pour ce chantier.

En 2013, l'aménagement légèrement revu par les architectes a été adopté lors d'une nouvelle concertation.

Plusieurs recours ont ensuite été déposés devant différentes juridictions mais tous ont été rejetés, la justice donnant raison à la Ville.

De longues années qui en définitive auront permis d'améliorer le projet en matière d'insertion dans le site et d'équipement (installation de la PMI).

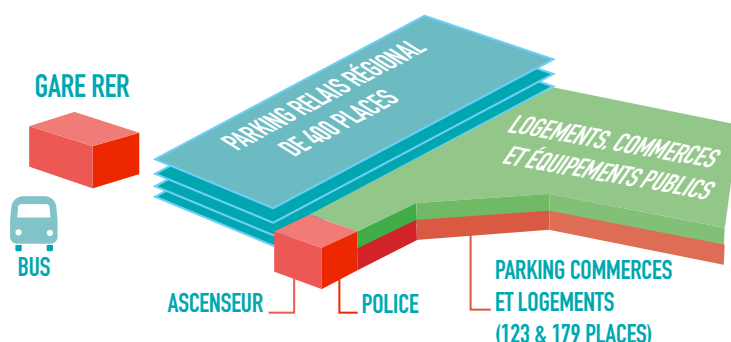
UN PARC RELAIS DE 400 PLACES

Couvert, vidéo protégé, répondant aux normes PMR avec la présence d'ascenseurs et doté d'un accès direct au parvis de la gare et à la place piétonne, le parking public offrira 400 places de stationnement aux usagers de la gare, au lieu des 280 places actuelles en plein air.

À NOTER AUSSI

- **Un parking pour les vélos et motos** et **des bornes de recharge** pour les véhicules électriques,
- **Des places de parking qui s'ajoutent aux 400 places :**
 - **123 pour les commerces**
 - **179 pour les logements**
 - **38 pour les bureaux**

La Ville délèguera la gestion de ce parc relais mais veillera au maintien de tarifs raisonnables pour les Yerrois.





DE NOUVEAUX SERVICES PUBLICS

Central et facile d'accès, le nouveau quartier de la gare abritera des services supplémentaires :

- **Une crèche de 40 berceaux**, équipée d'un jardin intérieur pour le bien-être des enfants ;
- **Le centre Pôle Emploi Val d'Yerres Val de Seine ;**
- **La PMI** (Protection Maternelle et Infantile), actuellement basée dans le quartier de l'Abbaye ;
- **Une antenne de la Police municipale.**

DES LOGEMENTS POUR TOUS

- **112 logements** en accession à la propriété.
- 48 logements locatifs gérés par le bailleur social I3F, intégrant la SAEM habiter à Yerres, dont **20 studios à loyer modéré permettant à nos jeunes de trouver un lieu de vie avec un loyer très abordable.**

LE COMMERCE DYNAMISÉ

La nouvelle activité commerciale autour de la gare sera complémentaire des commerces déjà existants en ville.

Le quartier accueillera **6 commerces, une brasserie et une moyenne surface E. Leclerc nouvelle génération**, d'une superficie identique à celle d'Intermarché.

2 300 m² une moyenne surface qui n'a rien à voir avec les hypermarchés voisins

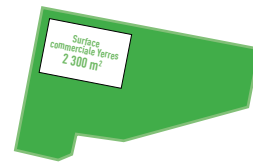
À titre comparatif :



Hypermarché Val d'Oly (Montgeron) : **10 000 m²**



Hypermarché Val d'Yerres 2 : **9 970 m²**



Hypermarché Bonneuil : **8 600 m²**

UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ

L'ensemble qui sortira de terre à la place de l'actuel parking s'inscrira dans le style traditionnel des constructions déjà existantes en ville.

Une place piétonne arborée de 3 000 m² et la butte actuelle végétalisée assureront la liaison entre la gare et son quartier. La place, d'une surface équivalente à celle du centre-ville, sera en pente douce pour atténuer la déclivité entre le parvis de la gare et les rues avoisinantes.

ZÉRO COÛT POUR LES YERROIS

Pour que ce projet ne coûte pas aux habitants, la Ville a équilibré ses recettes (revente des terrains communaux et subventions allouées par le Syndicat des Transports d'Île-de-France pour le parc de stationnement et la Caisse d'Allocations Familiales pour la crèche) et ses dépenses (construction du parc de stationnement et de la crèche, création de la place piétonne, aménagement paysager de la butte).

Dépenses

Construction du parking et de la crèche
Création de la place piétonne
Aménagement paysager de la butte

Recettes

Vente de terrains municipaux au promoteur des logements et des commerces
Subventions allouées par les autres collectivités



OÙ STATIONNER PENDANT LES TRAVAUX ?

Le parking actuel de la gare est neutralisé à partir du 2 décembre au soir pour les besoins du chantier. Les travaux du nouveau quartier seront achevés en 2023. Le futur parc-relais sera le premier équipement livré : sa mise en service se fera au 1^{er} trimestre 2022.

223 PLACES DISPONIBLES

Sur les parkings Sisley et les parkings provisoires déjà existants

90 NOUVELLES PLACES

Par agrandissement des parkings provisoires déjà existants

60 NOUVELLES PLACES

Dans un parking souterrain privé, situé au sein de la résidence privée I3F, 10/18 rue Pierre de Coubertin, à 10 minutes à pied de la gare de Yerres.

Afin d'apporter des solutions complémentaires de stationnement, la Ville a conclu un accord avec le bailleur I3F : 60 places de stationnement sont mises en location pour un montant unitaire de 15 euros par mois. Pour souscrire un contrat, contactez la Police municipale.

Les pièces nécessaires pour le contrat de location :

- Copie d'une pièce d'identité
- Attestation d'assurance prenant en compte le fait que le véhicule stationne dans un parking souterrain,
- Un chèque de dépôt de garantie
- Un RIB

100 NOUVELLES PLACES

Sur le parking Foch de Montgeron, à proximité immédiate de la gare RER de Montgeron.

En novembre 2019, à la demande de notre Ville, Montgeron a voté une délibération mettant à disposition des automobilistes yerrois une centaine de places sur le parking Foch, en contrebas de la gare de Montgeron. Les conditions proposées sont les mêmes que celles réservées aux Montgeronnais : le tarif annuel est de 15 €. Pour souscrire un abonnement, contactez la Police municipale.

BON À SAVOIR

Si vous habitez le nord de la ville, sachez que le parking du stade Léo Lagrange offre 50 places de stationnement et vous permet de rejoindre la gare en 20 minutes par la ligne de bus F.

À 250 m du stade, se trouve l'arrêt « Rue Royale » pour se rendre à la gare.

Pour le retour, le stade est desservi par l'arrêt « Les Arcades » situé à 50 m du parking.

← VERS CENTRE-VILLE



60 PLACES
 ↓
 PARKING SOUTERRAIN
 RÉSIDENCE I3F

250 NOUVELLES PLACES

disponibles pour compenser la fermeture du parking de la gare

À PARTIR DU 3 DÉCEMBRE

→ Sur les parkings Sisley et les parkings provisoires existants :
223 PLACES DISPONIBLES

→ Sur les nouveaux parkings provisoires, à proximité immédiate de la gare RER de Yerres :
90 NOUVELLES PLACES

→ Dans le parking souterrain de la résidence I3F, 10/18 rue Pierre de Coubertin :
60 NOUVELLES PLACES*

→ Sur le parking Foch de Montgeron, à proximité immédiate de la gare RER de Montgeron :
100 NOUVELLES PLACES*

* Renseignements auprès de la Police Municipale



YERRES 
